



COMPTE-RENDU du Comité D'Action Sociale de la SOMME Du 24 juin 2025

Déclaration liminaire CGT

La CGT a lu la déclaration liminaire suivante

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 24 avril 2025 (pour avis) ;
2. Point sur le CAL 2025 (Pour avis)
3. Projets 2026
4. Compte-rendu d'activités 2024 de l'assistant de service social (Pour information)
5. Questions diverses.

Réponses à la déclaration liminaire

Réponses du président du CDAS :

Concernant la protection sociale complémentaire : le Président a rappelé que ce choix était le fruit d'une concertation dans le cadre d'un appel d'offres devant respecter un cahier des charges. L'ensemble des candidatures remplissaient les conditions fixées par ledit cahier des charges. Après une analyse la plus objective possible par rapport aux critères retenus, c'est ALAN qui a été retenue. Le Président a voulu rassurer en indiquant qu'ALAN avait fait l'objet de contrôles par une autorité prudentielle.

Concernant l'agression d'une collègue à Noisiel, le Président a également condamné cette agression. [Pour plus d'informations.](#)

Concernant le passage du Tour de France à Amiens le 8 juillet, le Président a indiqué que le télétravail serait à privilégier et qu'une facilité horaire sous réserve des nécessités de services pourrait être accordée pour les agents souhaitant voir le départ de l'étape.

S'agissant de la revendication relative à la revalorisation des tickets restaurant, le Président a indiqué que celle-ci serait relayée au secrétariat général par jonction de la déclaration liminaire au procès-verbal de séance.

Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 24 avril 2025

Approuvé à l'unanimité.

Point sur le CAL 2025 et les actions locales à mener

Le budget (Crédits d'Actions Locales 2025) est d'un montant de **31518,00€**.

Par voie de conséquence, les actions proposées seront moindres :

- concours de pâques : annulé, faute de budget voté au parlement impactant du coup l'attribution des budgets d'action sociale au ministère.
- galette des rois pour les retraités : organisée le 30/01/2025 (coût : 704,80€)
- sortie à Boulogne sur Mer pour les retraités : le 19/06/2025 (coût : 4553,37€ hors participation ; une participation par agent de 40€ et de 75€ pour les « extérieurs » était demandée soit un coût net de 2338,10 € après déduction des participations).
- sortie famille au parc de Bagatelle : le 05/07/2025 (coût : 2946,50€ avec une participation agent de 15€ et de 30€ pour les « extérieurs »). - Il reste 8 places
- sortie famille à Guise au Château et au familistère : le 13/09/2025 (coût : 4523,65 €, la participation agent est fixée à 25 €).
- Arbre de Noël – 10/12/2025 : budget prévisionnel 21475€ (coût calculé au plus large et qui sera ajusté selon les devis)

Films retenus :

Heidi et le lynx des montagnes (film d'animation / jeune public)

Le Marsupilami (film)



Amitiés Finances 500 € : chèques cadeaux SWILE de 25€ par bénéficiaires.

Des ajustements devraient permettre d'avoir un budget à l'équilibre d'ici la fin de l'année.

VOTE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SUR LES ACTIONS DU CAL 2025 :

CONTRE : FO

POUR : CGT, Solidaires, CFDT

Concernant la fixation de la participation des agents pour la sortie à GUISE, FO souhaite une participation à 30 €. La CGT Finances a souhaité une participation à 25 €, considérant que l'économie qui serait réalisée ne permettrait de toute façon pas de réaliser une nouvelle action. (Différence de coût : 285 €). En l'absence d'accord entre les OS, le Président a soumis au vote les diverses propositions :

Participation à 30 € :	POUR : FO - CFDT CONTRE : CGT – Solidaires
Participation à 25 € :	POUR : CGT – Solidaires CONTRE : CFDT Abstention : FO

Fond d'Initiative locale

Activité retenue : détente et bien-être (sophrologie, massages, relaxation...).

Départements concernés : Nord, Somme, Aisne.

Location de salle – Somme : Depuis le dernier CDAS, nous avons appris que le prestataire n'étaient plus d'accord.... Une recherche est en cours... avec une piste à la Cité administrative.

Pour rappel, deux coachs du département du Nord ont été sélectionnés. Il propose l'organisation de six séances en 2025 pour le département de la Somme. Le calendrier est à préciser. Il y aurait 6 séances de 30 participants à partir du 27 septembre 2025, les prestations étant toutes fixées le samedi matin....

La CGT Finances dénonce le caractère descendant de l'organisation de ces séances... décidées unilatéralement : il n'est pas dit que les collègues soient particulièrement motivés à venir le samedi matin à Amiens.....

Projets 2026

Galettes des rois
Concours de dessins Pâques

Compte-rendu d'activités 2024 de l'assistant de service social (Fabrice DELIENCOURT)

Les axes prioritaires en 2024 étaient les suivants :

- assurer la sécurité des agents et les accompagner en cas d'événements graves
- renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et d'élaboration du PAP
- améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail
- prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner les agents en fin de carrière
- poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d'information
- maîtriser le risque amiante

Ces axes impulsent les orientations à donner à l'activité du service social

Conclusion du rapport :

En 2024, le nombre d'actes professionnels a augmenté aussi bien envers les personnels que dans leur dimension collective.

Fabrice DELIENCOURT a toujours le plaisir de travailler avec des partenaires internes et externes concernés et motivés. Les objectifs du service social sont nationaux, régionaux et personnels pour consolider la place d'acteur de pré-vention au sein des instances (CSA-FS) et de l'organisation ministérielle. Des collègues sont à prendre en charge, parfois au très long cours, afin d'apporter un soutien face aux changements dans leur vie personnelle et professionnelle. Les acteurs de la prévention sont nombreux à y concourir dans leurs domaines respectifs.

Il remarque, depuis son arrivée aux MEF sans en percevoir toujours les raisons, cette tentation de travailler avant tout chacun dans son secteur. Or la complexité des situations exige davantage de concertations entre les différents acteurs institutionnels pour coordonner les actions et intervenir avec pertinence et cohérence. Innover dans cette démarche est essentiel pour mieux accompagner les agents et les services.

Pour notre assistant des services sociaux, il faut promouvoir un travail partenarial concerté et coordonné au profit des collectifs et de chacun.

Le service social est prêt à s'intégrer aux initiatives favorisant la pluridisciplinarité que mettront en place les directions et les autres acteurs de prévention du SRH3B

La CGT Finances remercie Fabrice DELIENCOURT pour la qualité de ce rapport qui traduit son implication dans l'exercice de ses missions.

Depuis novembre 2024, Fabrice DELIENCOURT est destinataire des fiches SIGNALFIP. Cet envoi est assuré manuellement par la division des ressources humaines. La CGT Finances ne manquera pas de veiller

à ce que TOUTES les fiches de signalement aient bien été transmises à Monsieur DELIENCOURT afin de lui permettre d'assurer des missions.

Pour la CGT Finances, les interventions de l'assistant des services sociaux sont primordiales tant à titre individuel qu'auprès des collectifs de travail.

Point sur la restauration

La cité administrative :

Le planning des travaux est toujours d'actualité. Aucun retard n'est prévu pour le moment. ([cf. Compte-rendu précédent](#))

Les distributeurs de boissons et friandises sont enfin installés ! (depuis le 18 juin.... Notre appel aurait-il été entendu?)

Péronne :

Le prestataire API Restauration a dénoncé, par courrier du 20 juin, la prestation qu'il effectuait à Péronne (6 à 8 couverts). En conséquence, à l'issue d'un délai de 3 mois, soit à partir du 20 septembre prochain, les collègues ne bénéficieront plus de solutions de restauration. La solution avancée par la direction semble être l'octroi de tickets restaurant....

Questions diverses

Après que FO ait posé, à juste titre, une question concernant l'absence de représentation des autres administrations du ministère au CDAS, la CGT a formulé, en soutien de l'APSFA (association gérant la restauration à Rollin) les questions suivantes :

1/ La Présidente de l'APSFA avait formulé lors du CDAS du 3 décembre dernier une demande d'autorisation d'absence d'une demie-journée pour les agents de la DDFIP (et du centre de contact) afin de permettre l'organisation du repas de Noël.

Constatant que, lors de l'assemblée générale de l'APSFA, aucune réponse n'avait été transmise, la CGT Finances a entendu relayer cette demande.

Le Président a indiqué qu'il avait refusé cette demande et transmis ce refus à la Présidente de l'APSFA.

La CGT Finances déplore l'absence de soutien de la direction dans les initiatives d'organisation de moments de convivialité par l'APSFA.

2/ Communication de la date d'assemblée de l'APSFA sur Ulysse 80 :

L'idée de communiquer la date de l'assemblée générale sur Ulysse pour inciter les collègues à y participer avait été émise lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée en 2024. La CGT Finances a donc interrogé le Président sur le point de savoir si une demande avait été faite dans ce sens. Le Président a indiqué ne pas en avoir eu connaissance.

La CGT Finances a donc demandé s'il y avait des obstacles à une telle communication. Le Président a indiqué réserver sa réponse.

3/ Persistance des problèmes de vaisselle – APSFA Amiens.

Lors de l'assemblée générale de l'APSFA, des problèmes persistant de financement du remplacement de la vaisselle ont été évoqués. Un devis d'un montant de 2694,08 € aurait été réalisé.

La CGT Finances a rappelé cet état de fait et a demandé des nouvelles de l'état d'avancement de la demande de financement réalisée par l'APSFA auprès du secrétariat général.

Le Président a indiqué que le secrétariat général sera relancé sur le sujet et précisé que la bonne santé financière de l'association pourrait également permettre un autofinancement.

La CGT Finances a indiqué qu'il importait de solliciter l'octroi de subvention pour ce type de dépense.

4/ Signature de la convention tripartite

La CGT Finances a relancé la direction sur la nécessité de signer une convention tripartite afin de permettre à l'APSFA de déterminer les dépenses qu'elle doit prendre en charge.

Le Président a indiqué que cette convention était toujours en cours de rédaction à la division BILI.

5/ Chiffre d'affaires insuffisant du distributeur du 3^e étage de Rollin.

Lors de l'assemblée générale de l'APSFA, la Présidente a indiqué qu'un reste à charge de 300 € avait été facturé par la société LYOVEL en raison de la diminution du chiffre d'affaires généré par le déplacement du distributeur du -1 au 3^e étage. Elle avait précisé que cette demande était celle de la direction lors de l'aménagement des espaces de pause. A cette époque, la directrice s'était engagée à prendre en charge ce type de dépense.

La CGT Finances a donc interrogé le Président sur cette prise en charge.... A ce stade, une fois de plus... Aucune réponse n'a été apportée.

La CGT Finances ne manquera pas de suivre et d'obtenir des réponses à l'ensemble de ces questions afin de soutenir l'action des collègues qui oeuvrent toute l'année au sein de l'APSFA. La CGT Finances les en remercie vivement et se tient à leur disposition si d'autres soutiens sont possibles !

Vos représentants CGT présents à ce CDAS:

Laura Dessein et Patrick Le Mouillour (DDFIP) et

Jacky Leroy (DiSI Nord)

Cette année, c'est décidé...



... Je rejoins la CGT !